APF
Association des Paralysés de France

2012

Rapport D'Activités

Délégation Départementale De L'Ariège

SOMMAIRE

Table des matières

I – Présentation générale 4
1- En France 4
2- Le projet Associatif 2012 - 2017 6
3- En Région Midi Pyrénées 8
II – Présentation de la Délégation Départementale de l' Ariège : 9
1-Le rôle et les missions principales : 9
2- Les acteurs de la vie associative : 9
3- Des Moyens 13
4- Les ressources de la délégation: 14
III – Groupes, Missions et Actions en Ariège : 15
1- Mission d'accueil et Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation (D.A.A.I.D.) : 15
2- Liens aux adhérents : 17
3- Mission Accessibilité : 18
REPRESENTATIONS DES REFERENTS ACCESSIBILITE 19
4- Groupe Initiative Local Sclérose en Plaque (GILSEP) : 21
5- Mission de représentation des Personnes en Situation de Handicap : 23
6- Les actions de sensibilisation en milieu scolaire ou périscolaire: 25
IV – La vie associative : 26
1- L'Assemblée Départementale 26
2- Les réunions de bénévoles : 27
3- Information sur les vacances différentes 27
4-Session IAP 27
5-Première fois au théâtre 28
6-Festivals 29
V – Les actions de ressources / sensibilisation : 32
1- La fête du sourire : 32
2- Les paquets cadeaux : 32
3 -Opération Mobil'vert 33
4- Gobelets APF 33
VI – La communication : 34
1 Blog 34
2 EDA 34

3 Zoom 34
4 Nouvelle plaquette départementale 35
VII – Conclusion 2012 et Perspectives 2013 : 36
Conclusion 2012 : 36
Perspectives 2013 : 36
VIII – Le bilan financier : 37
Compte de Résultat 2012 37
Budget Prévisionnel 2013 : 38
IX Revue de presse départementale 39

I – Présentation générale

1- En France

L'Association des Paralysés de France, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un ***mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille*** qui rassemble 25 000 adhérents, 25000 bénévoles et 13000 salariés.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30 000 personnes en situation de handicap et leurs familles bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture…

Avec ses ***97 délégations départementales***, elle est présente dans toute la France métropolitaine.

L'APF est présente dans tous les départements

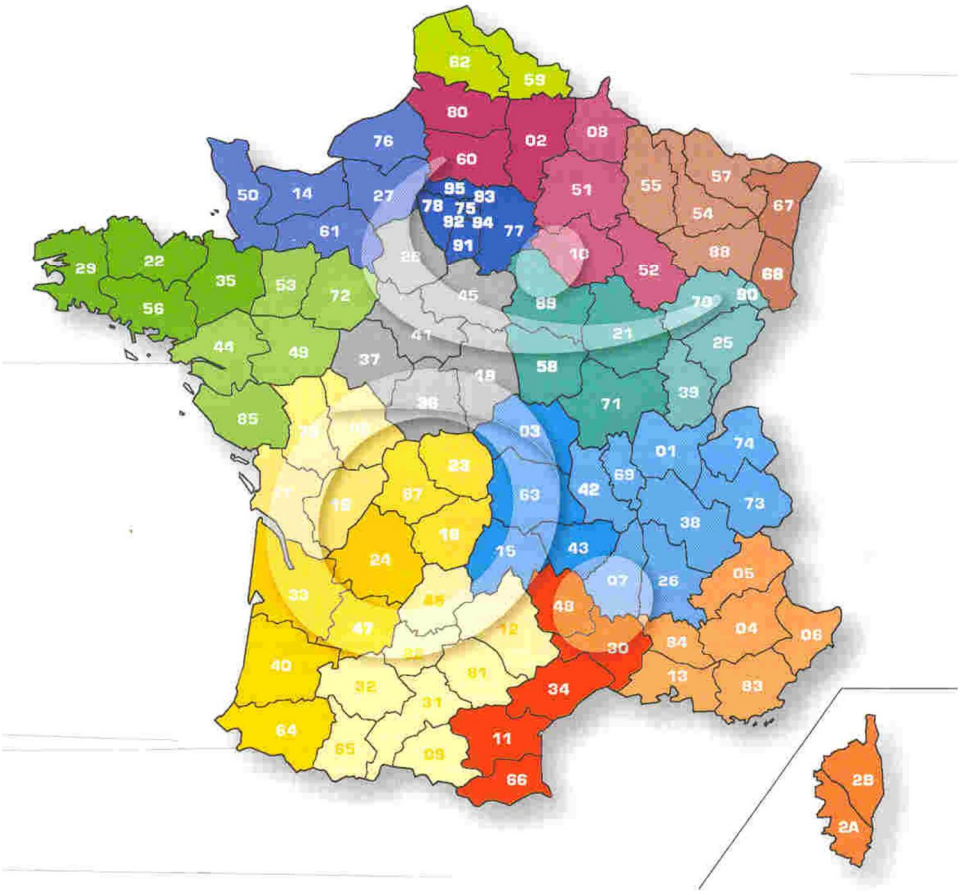

Au 31 décembre 2012 lôAPF côest :

1 siège national

97 délégations départementales

126 structures pour enfants et adolescents

262 structures pour adultes

55 structures emploi

169 séjours de vacances organisés par APF Evasion

684 dispositifs réalisés par APF Formation

3590576 donateurs actifs

25 377 adhérents à jour de cotisation

25 000 bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers)

13 572 salariés

2- Le projet Associatif 2012 - 2017

«Bouger les lignes !» : le projet politique de l'APF pour une société inclusive

- Un projet collectif et politique qui ressemble à l'APF d'aujourd'hui et trace les contours de l'APF de demain
- Qui fédère l'ensemble des parties prenantes et des actions de l'association
- Qui fixe les orientations politiques et les objectifs stratégiques de l'APF pour les 5 ans à venir (2012-2017)
- Qui prolonge le projet « acteurs et citoyens »
- Qui prendra tout son sens grâce à l'implication de chaque maillon de l'association et aux actions menées au quotidien, avec tous nos partenaires

Les 4 orientations politiques

1. **Pour une société inclusive**
2. **Pour un renforcement de la place des acteurs de la société civile dans le champ politique, social, économique et culturel**
3. **Pour une gouvernance associative toujours plus participative et démocratique**
4. **Pour une offre de service au plus près des personnes et de leurs besoins**

Les 10 objectifs stratégiques

1 **Développer les liens associatifs**

2 **Consolider les forces vives de l'association et les valoriser**

3 **Développer la participation et l'implication des usagers et de leur famille**

4 **Imaginer une organisation associative plus transparente, plus réactive et plus participative**

5 **Renforcer nos modes d'interpellation politique**

6 **Initier ou investir des espaces de réflexion et de recherche**

7 **Renforcer et diversifier l'offre de service de proximité de l'APF**

8 **Donner une identité au modèle économique de l'APF, le développer et l'adapter pour de nouveaux moyens d'action**

9 **Valoriser l'expertise APF**

10 **Investir dans une communication plus globale et plus offensive pour rendre l'APF plus visible**

3- En Région Midi Pyrénées

L'APF en Midi-Pyrénées c'est :

8 Délégations Départementales
3 S.A.V.S.
2 S.A.A.D.
2 F.A.M.
1 M.A.S.
1 I.M.E-M.A.S. HANDAS
2 Foyers de vie
1 E.S.A.T.

LOT (46)
1 Délégation Départementale
46000 CAHORS

AVEYRON (12)
1 Délégation Départementale
12850 ONET-LE-CHÂTEAU
1 F.A.M.* « Marie Gouyen » à Rignac

TARN-ET-GARONNE (82)
1 Délégation Départementale
82000 MONTAUBAN

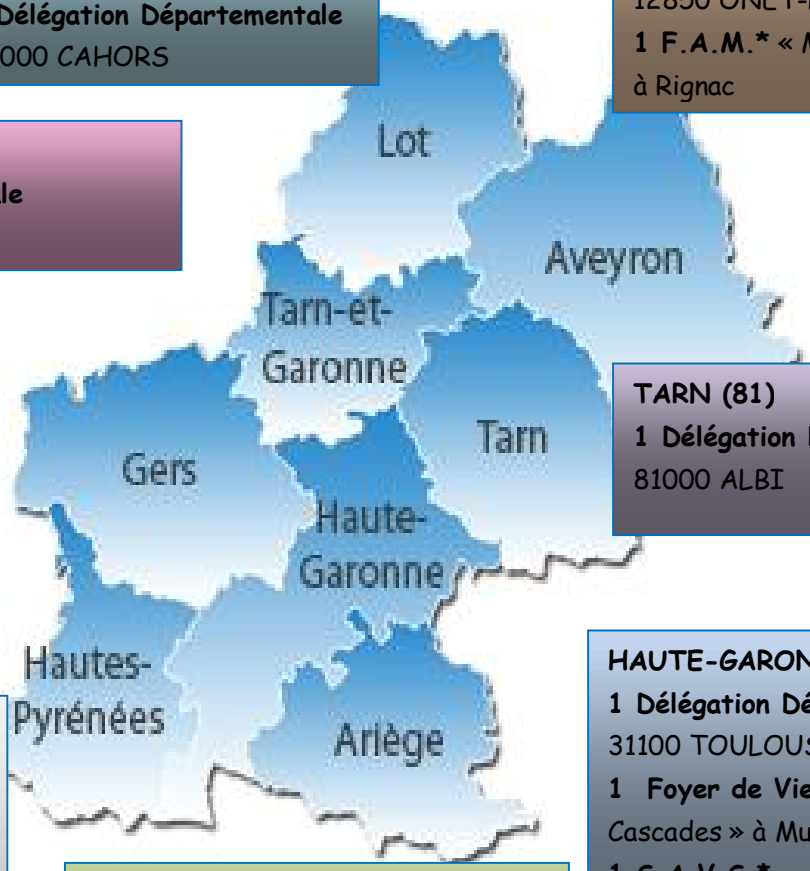

GERS (32)
1 Délégation Départementale
32000 AUCH
1 S.A.V.S.*

TARN (81)
1 Délégation Départementale
81000 ALBI

HAUTE-GARONNE (31)
1 Délégation Départementale
31100 TOULOUSE
1 Foyer de Vie « Les Cascades » à Muret
1 S.A.V.S.*
1 S.A.A.D.* à Toulouse

HAUTES-PYRENEES (65)
1 Délégation Départementale
65800 AUREILHAN
1 F.A.M.* « Jean Thébaud » à Arrens-Marsous
1 E.S.A.T.* des 7 Vallées à Argelès-Gazost
1 M.A.S. *« Jean-François Henry » à Arrens-Marsous
1 I.M.E.*- M.A.S.* HANDAS « Le Clos Fleuri » à Ordizan
1 PIVAu* : Foyer, S.A.A.D.* et S.A.V.S.* à Tarbes et Argelès-Gazost

ARIEGE (09)
1 Délégation Départementale
Jardin botanique
09000 LOUBIERES

* Sigles:
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
PIVAu : Pôle d'Intervention Vers une Vie Autonome
SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
IME : Institut Médico-Educatif
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
SACIP : Service d'Appui Conseil à l'Insertion Professionnelle

II – Présentation de la Délégation Départementale de l' Ariège :

1-Le rôle et les missions principales :

Dans le cadre du projet associatif, à l'échelon du département, la délégation a pour missions essentielles :

- L'accueil et le soutien actif des personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés et de leurs familles,
- La défense des droits des personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés et de leurs familles (Accès à tout pour tous, compensation individualisée, …),
- La lutte contre les discriminations envers les personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés,
- La lutte contre l'isolement et le renforcement des liens entre tous les acteurs de l'association,
- Le relais des attentes :

  - en organisant la communication, la représentation, la négociation, la revendication,

  - en suscitant la création de nouveaux services,

  - en favorisant l'implication des adhérents dans les instances décisionnelles,

- Le développement d'actions facilitant les projets des personnes et des groupes,
- La participation aux débats de société,
- Le développement du réseau APF pour renforcer son action.

2- Les acteurs de la vie associative :

- **Des adhérents** qui soutiennent les actions et les missions de l'APF en prenant une carte d'adhérent. Plus ou moins impliqués dans la vie de la délégation, les adhérents sont des acteurs essentiels de la vie démocratique de la délégation, apportant la force du mouvement par leur nombre et leur implication militante, en élisant leurs représentants départementaux et en soutenant le mouvement de défense et de représentation des personnes en situation de handicap moteur et leurs familles.

- **Des Bénévoles**. De manière ponctuelle ou régulière, les bénévoles sont les acteurs qui donnent vie à la délégation, certains avec des représentations, des postes de référents, d'autres présents pour mettre en place des activités, des actions, ou encore simplement pour des opérations ressources. Tous, à des niveaux différents et selon leurs disponibilités, sont des maillons essentiels de la vie de la délégation sur le département. Chacun s'implique avec ses possibilités, ses envies, ses disponibilités et ses compétences.

- **Un Conseil départemental**.

La démocratie participative à l'APF : Le Conseil Départemental

L'APF fonde son action sur le principe de la démocratie participative. A chaque niveau de son fonctionnement, qu'il soit national, régional ou départemental, les personnes en situation de handicap et leurs familles doivent pouvoir s'exprimer.

Il s'agit d'abord pour l'association de permettre à chacun de ses adhérents et usagers d'être acteur du changement. Il s'agit ensuite d'enrichir les actions qu'elle mène, et les revendications qu'elle porte, par les contributions et les réflexions de chacun. Pour cela, les adhérents et usagers de l'APF peuvent se faire élire par leurs pairs au sein de différentes instances représentatives qui font de ce principe de démocratie participative de proximité, une réalité de terrain.

Par délégation du Conseil d'Administration, le CONSEIL DEPARTEMENTAL :

- met en œuvre les orientations politiques nationales, définit les orientations politiques départementales,

- participe à la définition des actions ressources de la délégation,

- organise parmi les adhérents la représentation politique de l'APF dans le département,

- donne un avis préalable sur les projets du département soumis au Conseil d'Administration,

- prépare et arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Départementale,

- est à l'écoute des adhérents, valide les groupes "Initiative" du département,

- se tient informé des activités et des animations des groupes relais,

- rend compte de son mandat aux adhérents au cours de l'assemblée départementale.

Le nombre d'élus est fixéen fonction du nombre d'adhérents. La délégation de l'Ariège devrait avoir un conseil départemental composé de 5 membres.

Sa composition et son fonctionnement

Les élections du nouveau Conseil Départemental ont eu lieu en début d'année.

Résultat du dépouillement du 19 mars 2012 :

Se sont présentés 3 candidats pour 5 postes. Il y a eu 46 votants, soit un taux de participation de 64,8%.

Ont été élus : Michel SUBRA, représentant départemental.

Yolande DELGA, suppléante.

Raymond LORCA.

Le mandat est de 3 années soit jusqu'en mars 2015.

- **Des référents de commissions**. Adhérents, militants, bénévoles, investis dans une mission. Plus précisément, les référents de commissions sont les « chefs d'orchestre » permettant d'avoir une vision et une connaissance de l'action plus précise. Ils coordonnent l'action de terrain. Ils sont aussi amenés à se former sur des dispositifs ou des compétences plus particulières.

- **Des salariés**. Une directrice de délégation, nommée par le Conseil d'Administration, anime, gère et coordonne les missions et actions de l'APF sur le département en étroite collaboration avec les différents acteurs (CD, bénévoles, adhérents, partenaires). Un attaché de délégation soutient et accompagne la mise œuvre des projets de la délégation, et aide à la gestion administrative quotidienne.

Les acteurs de la Délégation de l'Ariège sur l'année 2012 :

Conseil Départemental :

Michel SUBRA

Yolande DELGA

Raymond LORCA

75 Adhérents

Référents Accessibilité : Raymond LORCA et Jacques DAYGUES.

Référents DAAID : Yolande DELGA et Blandine SUBRA.

10 Bénévoles

Dont 5 réguliers (ayant effectués 1668 heures sur 2012)

Directrice de Délégation depuis septembre 2008 (0.9 ETP*): Sandrine PIERSON

Attaché de Délégation depuis août 2010(0.9ETP*) :

Franck DEFFARGE

*ETP : Emploi Temps Plein

3- Des Moyens

- Nos locaux

Afin de répondre à ses missions, la délégation a besoin de locaux permettant de tenir des permanences, d'accueillir les personnes, de travailler autour de son plan d'actions.

Pour cela, la Délégation loue depuis octobre 2010 des locaux sur le site des Jardins Botaniques de Loubières.

Ce local de 100 m2, est constitué d'un hall d'accueil, d'une salle de travail pour les référents bénévoles, d'une salle de réunion, d'une kitchenette et d'un bureau pour la direction.

Les coordonnées de la délégation sont :

Jardin Botanique – 09000 LOUBIERES

Tél : 05.61.03.86.70 – Fax : 05.61.03.57.83

Nos horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

4- Les ressources de la délégation:

- **Les cotisations des adhérents :** Les adhérents de l'APF sont les personnes en situation de handicap, parents et amis et toutes les personnes qui souhaitent soutenir notre mouvement. L'adhésion est un acte de soutien financier (adhésion annuelle de 25 €) mais également moral car, rejoindre le mouvement, c'est donner du poids à l'association pour faire entendre les droits, les combats des personnes en situation de handicap…

- **Les dons :** Le fichier de la délégation compte 943 donateurs actifs en 2012 dont 218 nouveaux. Les appels à la générosité du public se font par voie de mailing mis en place au plan national. Ces dons sont essentiels dans le fonctionnement de notre structure.

- **Les subventions** : Elles proviennent exclusivement des Mairies et associations partenaires pour le fonctionnement et les actions ponctuelles de la délégation.

- **Les actions ressources** : Elles sont organisées par la délégation. Tout en revêtant un aspect festif et convivial, elles visent aussi à augmenter les ressources pour poursuivre et renforcer les activités associatives en faveur des personnes handicapées. Par exemple : fête du sourire, paquets cadeaux, semaine nationale…

- **Les legs** : Reconnue d'utilité publique, l'APF est exonérée de taxes et de droits de succession. Ainsi, l'intégralité des biens légués est disponible pour mener des projets à long terme en faveur des enfants et adultes handicapés moteurs. Une brochure gratuite d'information sur les legs et les donations est éditée par le siège et adressée sous pli confidentiel sur simple demande.

- **La contribution de solidarité entre délégations** : La mutualisation des ressources nationales permet aux petites délégations comme celle de l'Ariège de subsister malgré des ressources moins importantes.

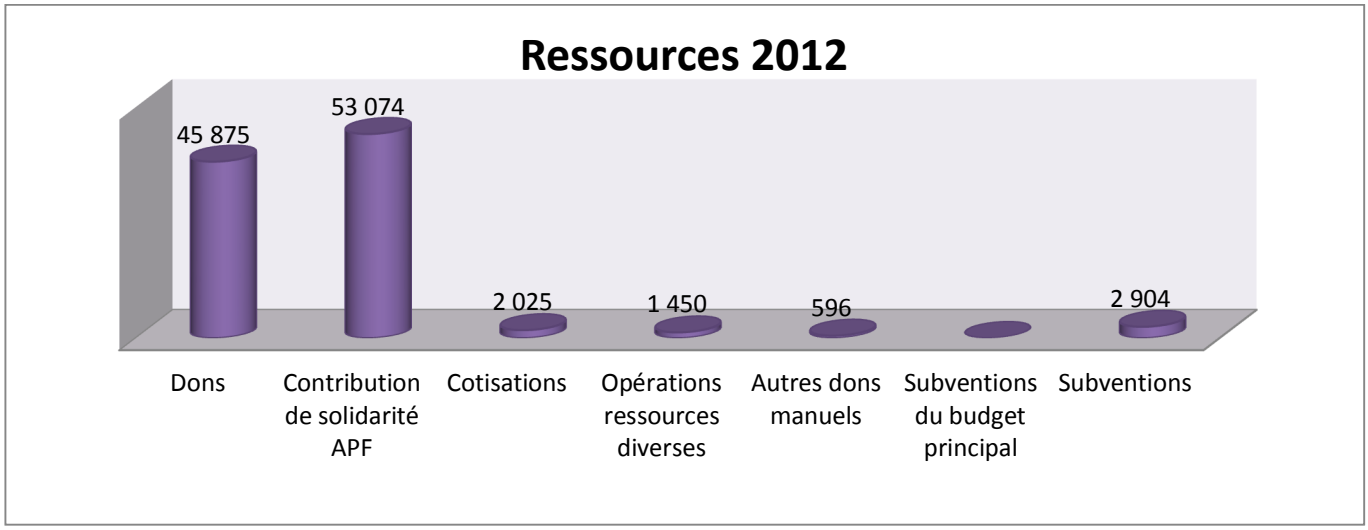

III – Groupes, Missions et Actions en Ariège :

1- Mission d'accueil et Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation (D.A.A.I.D.) :

La prise en compte des demandes individuelles et ponctuelles est la première réponse que les acteurs de la délégation, soutenus par le niveau national, se doivent d'apporter aux personnes en situation de handicap et à leurs familles. La Délégation mène un travail d'information, de conseil et de suivi.
Pour ce faire, elle a mis en place un Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation (DAAID) en 2006.
Les bénévoles et salariés du dispositif sont appelés « accueillants », ils ont pour mission d'écouter avec bienveillance les personnes en situation de handicap et leurs familles, de comprendre leur demande, d'apporter une réponse associative à leurs questions individuelles et/ou de les orienter.
La coordination de ce dispositif à la délégation est assurée par **Yolande DELGA et Blandine SUBRA** bénévoles et **Franck DEFFARGE**, attaché de délégation.
Ces personnes ne sont pas des professionnels du droit ni de l'action sociale et n'ont pas vocation à les remplacer. C'est pourquoi elles sont conseillées techniquement par des professionnels de l'APF qui travaillent au niveau régional ou national (service juridique notamment). Par ailleurs, elles suivent des formations spécifiques afin d'apporter une réponse de qualité aux personnes accueillies.
Au delà de la réponse individuelle, ce dispositif a pour but de recenser les besoins des personnes en situation de handicap afin d'alimenter l'action collective et revendicatrice de l'APF, tant au plan départemental que national.

Les permanences du DAAID ont lieu dans les locaux de la délégation le mardi sur rendez-vous.

Bilan chiffré de 2012 :

- Nombre de personnes accueillies dans le cadre du DAAID :

✓ 28 de janvier à décembre 2012.

- Origine de la demande
- Personne en situation de handicap elle-même : **18** soit 64%
- Par connaissance (ami, famille): 7 soit 25%
- Demandes émanant directement d'un professionnel : **3** soit 11%

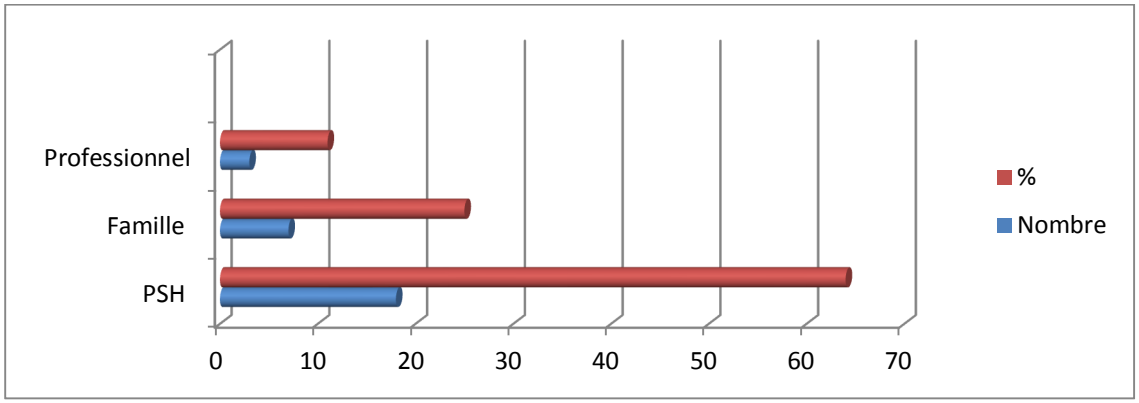

- Les demandes

Les personnes accueillies dans le cadre du DAAID ont, en général, une demande initiale, qui s'avère parfois plus complexe que prévu.

28 personnes ont été reçues dans le cadre du dispositif en 2012; ceci a généré le traitement de 66 demandes. En effet, les personnes reçues, si elles viennent pour une question précise, ont en général plusieurs préoccupations consécutives ou liées.

Ceci s'explique par le fait que rares sont les situations simples.

Objet de la demande

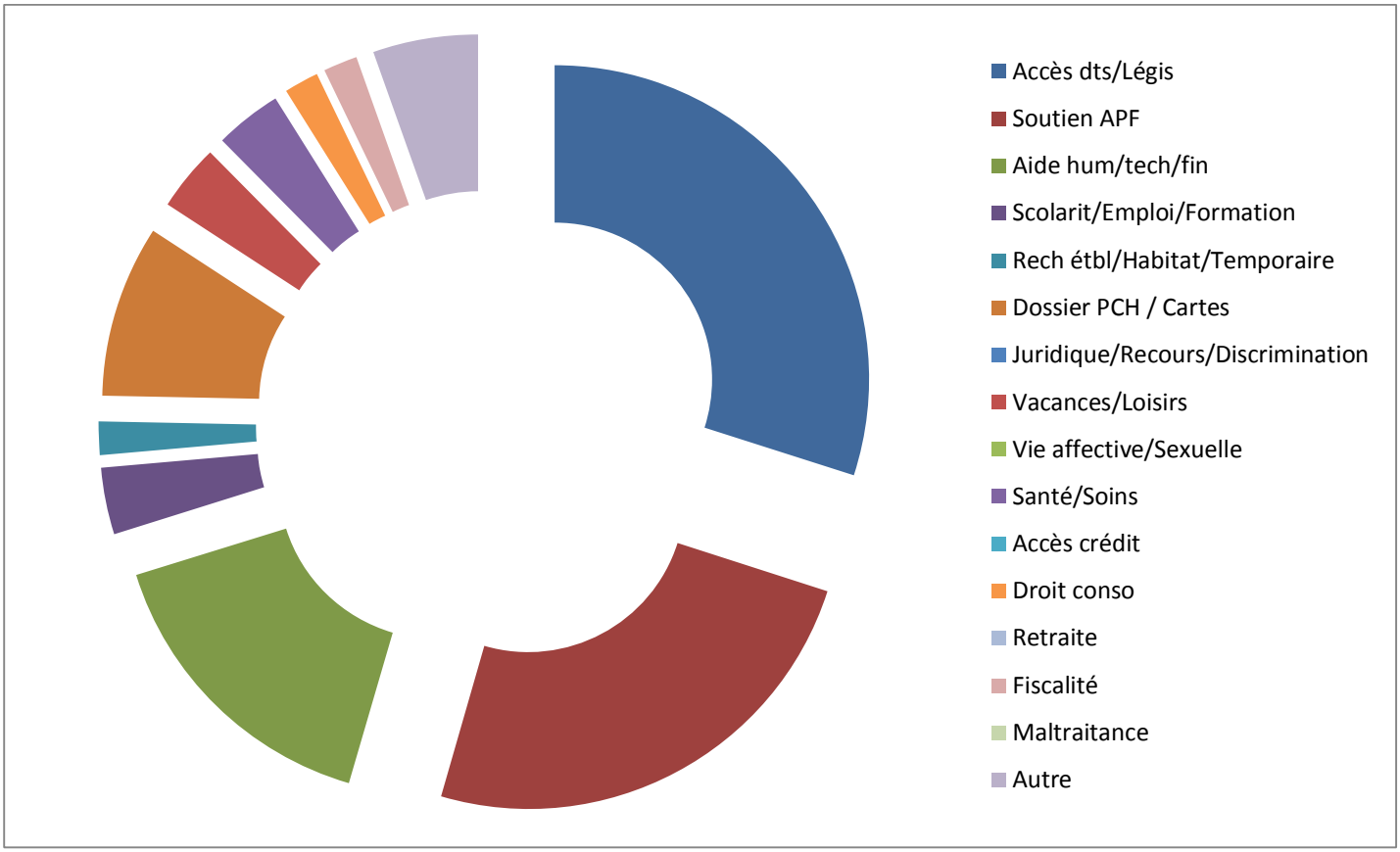

2- Liens aux adhérents :

La mise en place en fin d'année 2011 de cette nouvelle mission a permis un contact téléphonique ou une rencontre avec la plupart des adhérents. Cette mission est assurée par Blandine et Yolande, bénévoles du DAAID, accompagnées par la directrice ou l'attaché de délégation.

L'objectif étant de connaitre ou mieux connaitre nos adhérents sur le département.

Nous avons contacté par téléphone une cinquantaine de nos adhérents que nous ne connaissions pas directement par leur bénévolat ou leur implication dans la délégation. L'objectif étant tout d'abord de répondre à un questionnaire simple pour les connaitre, puis s'ils le désiraient nous avons proposés des visites à domicile afin de se rencontrer et de voir ensemble quels sont les attentes et les besoins.

Environ 76% des personnes sollicitées nous ont répondus et 30 % ont souhaité que nous leurs rendions visite. Nous avons ainsi pu repérer quels étaient les problèmes de transport, les raisons de leurs relations avec la délégation, les envies, les attentes et les besoins. Discuter de leurs difficultés d'accessibilité sur leur commune, la qualité de la communication de la délégation et les idées de projet qui semblaient pertinentes.

Ce fut près de 8 journées de visites qui furent consacrées à ces déplacements et ces rencontres avec une des bénévoles (Blandine ou Yolande) et l'un des salariés (Franck ou Sandrine). Avec ces données, nous travaillons avec le conseil départemental à des projets au plus proche des préoccupations de nos adhérents.

Yolande et Blandine ont écrit au sujet de ces rencontres :

« *Les personnes contactées par téléphone ont répondu très gentiment à nos questions afin de mettre à jour nos fichiers adhérents dans la mesure où elles jugeaient que pour le moment une rencontre n'était pas nécessaire.*

Quant à celles que nous avons rencontrées à leur domicile, l'accueil a été très chaleureux et ces moments d'échange ont été très riches d'enseignements sur le quotidien de nos adhérents. Nous avons mieux compris leurs attentes et surtout nous nous sommes rendu compte que souvent cette visite était l'occasion pour la personne de partager sa souffrance et de sortir de son isolement.

Mettre un visage sur le nom d'un adhérent, voir son environnement et sa problématique nous permettra d'être au plus près de ses préoccupations et de ses souhaits. En prenant en compte tous ces éléments, la délégation de l'Ariège pourra remplir sa mission première : être à l'écoute des adhérents qui par leur investissement participeront à l'aboutissement des revendications pour l'amélioration de la vie des personnes handicapées et de leur entourage. »

Nous avons tous été satisfaits et intéressés par ces moments d'échange, nous souhaitons continuer à le faire avec les nouveaux adhérents de la délégation dans la volonté d'être au plus près des personnes sur notre département.

3- Mission Accessibilité :

La délégation APF de l'Ariège est représentée par deux référents sur le sujet de l'accessibilité : **Raymond LORCA** et **Jacques DAYGUES**.

Ils participent aux séances de sous-commissions préfectorales lors de sessions fixées par l'autorité administrative, mais également auprès des services de l'Etat et des particuliers, ceci afin de valider des projets ou des réalisations, en vue de l'accessibilité à tout et pour tous.

La sous-commission se réunit environ toutes les trois semaines à la Préfecture de l'Ariège. Elle est composée de membres nommément désignés par arrêté préfectoral. Cette sous-commission est composée de membres des services de l'Etat et de bénévoles représentant certaines associations.

Le Président et le rapporteur sont issus de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture. Assiste également à celle-ci un des personnels assermentés de la D.D.C.S.P.P. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) pour tous les volets touchant à l'hygiène.

Les autres intervenants sont issus des associations telles que l'Association des Paralysés de France, l'A.D.A.P.E.I., l'A.F.M., rejoints par deux membres de l'association « POURQUOI PAS MOI » représentant les mal ou non-voyants.

Chacun a son droit d'expression et d'évaluation sur les dossiers qui lui sont présentés. Les avis sont formulés et les décisions sont admises à l'unanimité dans le respect du droit d'expression de chacun.

L'activité en matière d'accessibilité pour l'année 2012 a vu la mise en œuvre et la concrétisation d'un certain nombre de projets d'envergure au niveau notamment des agglomérations d'importance.

Ceux-ci ont été consacrés à la viabilisation en matière de voirie, dans les agglomérations de FOIX (Avenue du Maréchal Leclerc) et PAMIERS (Rue de Loumet - rue du Maréchal CLAUZEL, Zone de la Rijole, pour une partie). Les élus de ST GIRONS ont quant à eux mis en œuvre les travaux financés par des subventions dans le cadre du plan de valorisation du Couserans. Divers autres projets sont en cours de réalisation et feront l'objet d'un prochain développement lors d'une A.D. à venir.

La communauté de communes de FOIX a effectué des travaux notamment à L'Estive et a permis la livraison du complexe piscine-communauté de communes-crèche.

Les membres référents ont participé à la réalisation de diagnostics et PAVE (Plan D'aménagement de la Voirie) sur diverses communes visant à l'évaluation des travaux à effectuer, voire à leur programmation et étude de modalités de financements.

Pour ce qui est des E.R.P. (Etablissements Recevant du Public) des projets sont régulièrement présentés aux membres de la sous-commission à laquelle nous sommes en représentation. La sous-commission (DDT Direction Départementale des Territoires), a traité 220 dossiers en 2012 et s'est réunie 15 fois. Les dossiers sont répartis de la manière suivante : la majorité sur les ERP neufs

(39%), le réaménagement des ERP existants pour 34% des dossiers et des changements de destination pour 27%. 78% ont concernés des établissements de catégorie 5 soit des « petits établissements ». 7 dossiers ont fait l'objet d'avis défavorables grâce à une meilleure connaissance de la réglementation et au conseil en amont. Quant aux dérogations, elles ont été au nombre de 16.

Ces dérogations sont invoquées lors de ces séances, mais demeurent pour l'instant l'exception et plus particulièrement liées à la mise en place de moyens techniques destinés à véhiculer des personnes vers des étages, ou bien le fait d'empiéter sur le domaine public par la construction d'éléments visant à réduire une pente d'accès.

Nous pouvons nous féliciter d'avoir des techniciens des services de l'Etat impliqués qui facilitent les démarches tant des prestataires que des usagers afin que les difficultés soient amoindries et ne viennent nuire au respect et à la mise en œuvre de la chaine du déplacement et de l'accessibilité.

REPRESENTATIONS DES REFERENTS ACCESSIBILITE

Lundi 30 Janvier 2012 : finalisation PAVE LE PEYRAT. Attente de présentation en conseil municipal.

Mercredi 15 Février 2012 : réunion à Varilhes en vue de la présentation par le responsable des transports du conseil régional. Point sur les avancées et les enseignements tirés avec mise en exergue des points négatifs imputables à la société SNCF.

Mardi 21 février 2012 : réunion à la Mairie de Foix en salle du conseil pour présentation du projet d'aménagement du Parc de loisirs de la Bouychères à FOIX, avec mise en avant des diverses structures mises à disposition pour les personnes handicapées ainsi que la prise en compte du respect des normes de la chaîne du déplacement.

Jeudi 08 Mars 2012 : réunion à ST GIRONS, sur initiative des techniciens de la DDT en présence des représentants du partenariat tels que SMDEA, La Poste, le service des eaux, un adjoint de la mairie, dans le cadre de l'opération « cadre de vie », ceci afin de sensibiliser les divers représentants sur les difficultés du quotidien des personnes en situation de handicap.

Mardi 24 Avril 2012 : réunion avec les représentants de la communauté de communes et les bénévoles de diverses associations pour présentation de la mise en œuvre du PAVE sur le territoire de la communauté du pays de MIREPOIX.

Mardi 29 Mai 2012 : réunion en salle du conseil de la mairie de FOIX, en vue de la présentation du bilan des travaux exécutés pour la mise en accessibilité de la voirie et de certains Ets. Publics. Exposé du projet des futurs travaux envisagés.

Mardi 03 Juillet 2012 : présentation à la mairie de GANAC du projet PAVE sur le territoire de la commune. Présence des techniciens de la DDT et du représentant de l'association des usagers.

Mardi 11 septembre 2012 : à MONTELS en présence du Président et des élus de la communauté de communes du SERONNAIS 117, présentation aux techniciens de la DDT, du représentant du Conseil Général, des membres des diverses associations ainsi qu'aux élus présents des divers éléments de prise en compte de l'opération diagnostic et PAVE réalisés des spécialistes de la Sté NERIOS.

Mercredi 26 Septembre 2012 : présentation au comité des usagers, élu de la mairie de PAMIERS, représentants des associations, des plans et de la mise en œuvre de l'étude du projet de mise en accessibilité de la voirie de l'Avenue du Maréchal Clauzel à PAMIERS.

Samedi 24 Novembre 2012 : visite de chantier, sur invitation du Président de la communauté de communes du pays de FOIX, piscine, bureaux administratifs et crèche.

Les référents de cette commission tiennent également une **permanence en délégation tous les mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**.

Ils sont amenés à répondre à diverses questions sur les modalités et les normes de mise en accessibilité pour diverses personnes ou structures. Ils sont également sollicités pour suivre des formations et des moments d'échanges autour de l'accessibilité avec des personnes de la commission nationale accessibilité de l'APF, ainsi que leurs homologues sur les départements de la région Midi-Pyrénées. C'est près de 800 heures de bénévolat, permanences, visites ou réunions qui ont été effectuées cette année pour rendre la Cité toujours plus accessible à tous ses citoyens.

LE BAROMETRE APF DE L'ACCESSIBILITE FAIT BOUGER LES VILLES !

Conformément à son idée de mesurer l'avancement de mise en accessibilité de la France d'ici 2015, l'APF a publié sa quatrième édition du baromètre de l'accessibilité. Cet outil permet de mesurer l'avancement des travaux d'aménagement des communes françaises durant l'année 2012.

Premier enseignement de ce baromètre 2012 : la moyenne nationale des chefs-lieux départementaux français passe de 12/20 en 2011 à 13.2/20 cette année. Ces chiffres encourageant montrent que le baromètre APF fait bouger les villes !

Toutefois, à moins de 2 ans de l'échéance d'accessibilité, il reste encore beaucoup à faire !

Les référents accessibilité ont participé au recueil d'information et à la validation des réponses de la ville de Foix qui s'est retrouvée 40ème sur 96 avec une note de 13.5/20, une progression notable avec 11.9/20 en 2011.

4- Groupe Initiative Local Sclérose en Plaques (GILSEP) :

Cette année 2012, le groupe initiative Sclérose en Plaques s'est un peu éteint, les réunions de moins en moins fréquentes et la mobilisation des personnes nous ont amené à envisager le mode de fonctionnement du groupe.

Une demande régulière de mettre en place un groupe de parole SEP avec une ou un psychologue avait été faite par les participants du GILSEP. Dans cette perspective nous avons travaillé avec le réseau MIPSEP (Midi Pyrénées Sclérose en Plaques) à l'élaboration d'un partenariat pour la mise en place du Groupe de Parole SEP.

A la suite de plusieurs réunions de concertation, de la rencontre de psychologues pouvant répondre à cette demande, nous avons lancé en décembre 2012 les inscriptions à ces groupes.

Population ciblée par ce projet

Le Groupe de Parole Patients concerne l'ensemble des personnes atteintes de Sclérose en Plaques sur le département de l'Ariège, adhérentes ou non à l'Association des Paralysés de France.

Le groupe de Parole Patients concerne l'ensemble des personnes qui, dans leur quotidien, vivent ou soutiennent une personne atteinte de Sclérose en Plaques (époux, épouse, enfants, parents, entourage proche, professionnels à domicile des personnes) sur le département de l'Ariège, adhérentes ou non à l'Association des Paralysés de France.

Champ territorial

Le département de l'Ariège, car la Délégation de l'APF a bien une visée Départementale.

Nos adhérents sont dispersés sur l'ensemble du département et les personnes suivies par le réseau MIPSEP le sont également.

L'action

Groupe de parole à visée « clinique » où la parole de chacun, déposée avec l'accord volontaire de tous les participants en présence d'un psychologue, permet à ceux-ci d'avancer dans la découverte de soi en relation avec la maladie, voire le handicap, avec les autres, avec son histoire et grâce aux interactions des uns avec les autres.

Ainsi, dans le cadre posé par l'animateur, les participants ont l'assurance que les propos émis devant le groupe, aussi intimes soient-ils, non seulement n'auront pas d'effet destructeur en réactivant des souffrances enfouies profondément, mais pourront aussi être relevés par le psychologue comme signifiants d'autre chose en soi qui demande à parler.

Quand la parole de l'un, déposée devant le groupe, fait écho au vécu de l'autre, et que le psychologue aide à la recherche du sens, la dynamique qui en résulte permet d'apporter selon l'engagement personnel de chacun des effets thérapeutiques, même si ce n'est pas l'objectif premier recherché.

Ces groupes de paroles ne sont pas des lieux de psychothérapie même si la façon dont sont gérées l'expression et l'écoute donne lieu à des effets thérapeutiques.

- Des bilans réguliers avec les responsables des structures (APF et MIPSEP) sont indispensables afin de faire le point sur les conditions du bon déroulement de l'activité.
- Des règles de fonctionnement internes sont prédéterminées (confidentialité, respect de la parole de l'autre, groupe fermé…).
- Les groupes s'adressent à différents types de public concernés par la SEP : malades, entourage de personnes atteintes de SEP.
- Le nombre total de participants ne dépasse pas 8 personnes.

Le groupe de parole au sens clinique :

- L'animateur est un psychologue, connaissant l'animation de groupe et sensibilisé à la SEP.
- Les thématiques abordées sont principalement axées sur le vécu subjectif des personnes.
- Le groupe de parole est une action inscrite pendant une période de temps donnée, structurée par un rythme et une durée de rencontre.
- L'expression du vécu émotionnel va être régulée par le professionnel et ce en respect de la dynamique du groupe.

Les objectifs généraux et quantitatifs

- Un groupe destiné aux personnes atteintes de sclérose en plaques.
- Un second groupe destiné aux aidants des personnes atteintes de sclérose en plaques.

Le groupe de parole est un espace de rencontre, de partage et de soutien. Il s'agit d'un temps d'expression qui permet d'échanger sur son vécu de la maladie, sur son expérience… Chacun peut s'exprimer sans crainte du jugement de l'autre et dans un respect de la confidentialité.

Les réunions sont prévues dès janvier 2013 au rythme de 1 par mois le samedi matin de 10h30 à 12h. En décembre 2012, nous avions déjà assez de personnes inscrites pour le groupe de parole patients, par contre le groupe de parole aidants n'ayant pas ou très peu d'inscrits, nous avons pris la décision en janvier de ne pas le mettre en place début 2013.

5- Mission de représentation des Personnes en Situation de Handicap :

Représentants : Yolande DELGA et Michel SUBRA

Maison Départementale des Personnes en Situation de Handicap : MDPSH

La MDPSH a pour objectif d'offrir un accès unique aux droits et prestations des personnes handicapées à travers une évaluation globale de la situation du handicap. Elle propose un appui dans l'accès à la formation, à l'emploi, à l'orientation vers des établissements et services et facilite les démarches des personnes handicapées et de leur famille.
L'APF y siège dans deux commissions :

La CDAPH (Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées) : Le bilan de l'évaluation des besoins et le plan proposés par l'équipe d'évaluation sont présentés à la Commission des Droits et de l'Autonomie qui, au sein de la MDPSH, qui émets des propositions concernant les droits et prestations.

La COMEX (Commission Exécutive) : Ses membres sont des représentants du Département, de l'Etat, des organismes locaux d'assurance maladie et d'allocations familiales ainsi que des associations de personnes handicapées. La COMEX a pour rôle l'organisation de la Maison Départementale des Personnes en Situation de Handicap, le fonctionnement de la maison et de ses composantes ainsi que l'approbation du budget.

Nous avons assisté en 2012 à deux réunions de la COMmission EXécutive plénière, une réunion du bureau et 11 CDAPH plénières. Le bilan 2012 fait apparaître une augmentation des bénéficiaires soit : 9202 (fin 2010) 10071 (fin 2011) et 10959 (fin 2012).

Les temps de traitement des dossiers ont été réduits 9 mois en 2010, 7.1 mois en 2011 et environ 5.9 mois en 2012 (objectif 4 mois). Pour les enfants le délai de 4 mois est tenu (3.8 mois en 2012). En 2012 9% des bénéficiaires sont des enfants.

Le bilan du suivi des orientations prises en CDA fait apparaître un manque de places dans certains types de structures, tout type d'établissements confondus il manquerait au moins 10% de places pour satisfaire les demandes en attente.

En 2012 seulement 57 % des orientations adultes ont été effectives et 72% pour les enfants. Les points les plus critiques étant les SAMSAH et les SAVS pour adultes (23 et 38% d'orientations effectives) et pour les enfants en SESSAD spécialisés (67%).

Pour les SAVS : 64 places 314 orientations.

Pour les SAMSAH : 30 places 162 orientations.

Les déficiences motrices adultes représentent 12% des dossiers soit environ 1200 personnes. Pour les déficiences motrices enfants, il n'y a pas de SESSAD spécifique alors que 6% des orientations relèvent du handicap moteur, soit environ 40 places nécessaires. Ceux qui ont pu trouver une place en SESSAD l'ont trouvée dans un SESSAD généraliste (plus axé sur les déficiences intellectuelles, cognitives, du psychisme, du langage et de la parole).

Les bilans 2012 nous permettent de faire ressortir les besoins non satisfaits pour les faire remonter vers l'ARS et le Conseil Général.

Agence Régional de Santé : représentant en conférence de territoire.

Michel SUBRA, représentant pour l'APF.

Il y a eu trois réunions de la conférence de territoire, qui ont essentiellement porté sur le domaine de la santé. Le secteur médico-social étant resté le parent pauvre du plan régional.

Aucun nouveau projet n'est prévu pour l'Ariège malgré des difficultés à satisfaire les orientations de la MDPSH.

CDCPH : Comité Départementale Consultative des Personnes Handicapées

Le Commission Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH) est une instance chargée de se prononcer sur les orientations de la politique du handicap mises en œuvre sur le plan départemental. Son but : recenser les personnes handicapées, formuler des propositions pour améliorer la situation locale. Il soumet chaque année au CNCPH (Instance Nationale), une évaluation qui contribue à la réflexion nationale.

En 2012 sont représentants en CDCPH, M. Raymond LORCA (titulaire) et Mme Sandrine PIERSON (suppléante).

CODERPA

Placé à titre consultatif auprès du Président du Conseil Général, le CO.DE.R.P.A. constitue un lieu de dialogue, d'information et de réflexion au sein duquel des représentants des retraités et personnes âgées participent à l'élaboration de mesures les concernant ; il travaille en concertation avec les professionnels et les principaux organismes chargés de les mettre en œuvre.

Yolande DELGA est représentante pour l'APF au titre du 4ème collège « Associations de personnes en situation de handicap ».

6- Les actions de sensibilisation en milieu scolaire ou périscolaire:

Handitour09

Suite à une expérience similaire menée en 2010, un groupe de bénévoles de la délégation APF de l'Ariège a décidé en janvier 2012 de relancer ce projet dans un contexte nouveau, à savoir un projet coopératif entre structures associatives départementales œuvrant dans le domaine du handicap : Association Pourquoi Pas Moi, Comité Départemental Handisport, Envol et Fais moi un signe, en lien avec d'autres acteurs du territoire.

Cette action s'est déroulée sur deux jours et demi, du mercredi 6 juin au vendredi 8 juin 2012, sur la partie nord-ouest du département, dans un triangle Foix/St-Lizier/Daumazan, sur une distance totale de 157 km. Nous avons sillonné la voie verte entre Vernajoul et Saint-Lizier, ainsi que les petites routes d'Ariège, pour aller à la rencontre des enfants des CLAE et des écoles primaires situés sur le parcours, ainsi que des jeunes de collège du Mas d'Azil.

Un travail préparatoire de sensibilisation au handicap a été organisé en amont par l'association Envol, avec la participation de l'association Fais Moi Un Signe et des enseignants des écoles mobilisées, afin de susciter une première réflexion de la part des élèves.

Ensuite, à chaque étape, les participants de l'Handitour sont entrés en contact avec les jeunes et les enfants autour de leur « drôles de machines » et répondu à leurs questions. Les collégiens du Mas d'Azil et certains membres du personnel (dont Mr le proviseur) ont également essayé les tandems et les handbikes dans la cour, une belle mise en situation et une sensibilisation grandeur nature !

À l'issue de cette action, 17 personnes ont participé à cette aventure humaine, soit 8 personnes en situation de handicap (dont 3 handicapés moteur en handbike et 5 malvoyants ou non-voyants en tandem), accompagnées de 6 bénévoles valides et 3 salariés des différentes associations. Au final, nous avons sensibilisé plus de 400 enfants et adolescents dans 5 écoles primaires, un CLAE et un collège.

IV – La vie associative :

1- L'Assemblée Départementale

Vendredi 15 juin 2012, la Délégation Départementale de l'Ariège a tenu son assemblée départementale annuelle devant une trentaine de participants bénévoles, adhérents et salariés de l'association mais aussi représentants du monde associatif ariégeois et du milieu médico-social.

Cette réunion a débuté par une heure de présentation du rapport d'activité 2011 par les élus du Conseil Départemental, et suivie de quelques échanges avec l'assistance et d'une intervention du Directeur Régional de l'APF Jacques LAURENT.

Les participants ont ensuite été invités à partager un cocktail dinatoire offert par l'APF.

2- Les réunions de bénévoles :

Mensuelles, ces réunions permettent de faire le point sur l'avancée des projets d'action et d'activité de la délégation et d'accompagner les bénévoles dans leur prise de participation active de mise en place des divers projets. C'est également un lieu d'écoute pour accueillir de nouveaux bénévoles et prendre en compte les idées et initiatives des participants.

En 2012, nous avons organisé 10 réunions de bénévoles et accueilli 2 nouveaux membres.

3- Information sur les vacances différentes

Mercredi 6 juin, co-organisée par le Bureau d'Information Jeunesse de Foix et le FAJIP, s'est tenue une après-midi de présentation et d'échanges autour des possibilités offertes aux jeunes de passer des vacances actives loin de la simple consommation de loisirs, et des possibilités de financement de leurs projets, en France ou à l'étranger.

Ce moment convivial a principalement abordé l'engagement volontaire sur des actions telles que les festivals ou les chantiers de jeunes, le Service Volontaire Européen ou encore l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur des séjours de vacances avec APF Evasion.

4-Session IAP

Du 12 au 17 novembre 2012, 3 membres de la délégation départementale (1 salarié et 2 bénévoles) ont participé à une SMAVA (Session de Mobilisation des Acteurs de la Vie Associative) intitulée « Donnez-vous des outils pour agir ». Ouverte à tous et regroupant tous types d'acteurs de l'APF (bénévoles, salariés, élus…), cette semaine d'immersion active permet à chacun de (re) découvrir la diversité de l'APF, d'échanger sur ses pratiques ou encore de se former à de nouvelles pratiques.

Ce temps de recul favorise l'implication de chacun en replaçant sa pratique professionnelle dans une nouvelle dimension, enrichie de rencontres et de contacts établis tout au long de la semaine, propices à l'émergence de nouveaux projets d'action, de formation ou d'organisation du quotidien. Chacun est revenu remotivé avec des idées plein la tête.

Photo de la session IAP (Bruno Sans et Franck Deffarge)

5-Première fois au théâtre

Comme tous les ans, nous sommes un petit groupe de la délégation de l'Ariège – par l'intermédiaire de la délégation de Haute-Garonne – à participer à l'opération « Première fois au théâtre » organisée par le Théâtre National de Toulouse (TNT) et permettant à différents publics souvent éloignés du monde du spectacle vivant d'assister gratuitement à une représentation.

Ainsi, le dimanche 11 mars, une belle journée ensoleillée attendait avec quelques personnes de la délégation de l'Ariège au Jardin Japonais de Toulouse pour un pique-nique qui précédait la sortie théâtre au TNT. Macbeth, un grand classique de William Shakespeare, joué par 24 acteurs de la Comédie Française qui, dans une salle comble, sont arrivés malgré la force dramatique de cette œuvre, à surprendre agréablement le public.

6-Festivals

RESISTANCES

La délégation départementale de l'Ariège était partenaire de l'association Regard Nomade afin d'accompagner les organisateurs de cette 16e édition de Résistances (06 - 14 juillet) dans leur démarche d'accessibilité universelle, afin de permettre un accès à tous à cet événement cinématographique décalé et engagé.

Bruno SANS, bénévole et adhérent de la délégation, était membre du comité de programmation de la thématique « norme sociale et handicap ». Le choix de cette thématique donnait vraiment l'occasion d'aller plus loin en terme d'accessibilité, notamment dans la manière d'inclure des bénévoles en situation de handicap dans l'organisation et le déroulement du festival.

À ce titre, il faut souligner le fort engagement de la communauté sourde qui a su se mobiliser et assurer une présence fort active tout au long du festival, avec par exemple la mise en place d'un système permettant de commander ses consommations au bar en langue des signes, ou encore l'initiative de deux bénévoles du festival Résistances qui ont spontanément mis en place une action de sensibilisation des personnes valides à la problématique du handicap moteur, avec la réalisation d'un parcours en fauteuils roulants dans les rues de Foix.

Par ailleurs, une équipe de 4 bénévoles, secondée par les 2 salariés de la délégation, s'est relayée à la permanence du stand de l'APF, afin de faire connaître ses actions et ses revendications. Ce fut l'occasion de rencontrer un public divers, novice ou averti, d'échanger autour des questions de handicap et de prendre contact avec des partenaires afin d'envisager des projets de sensibilisation autour du handicap à partir de la rentrée de septembre.

Le débat de clôture de la thématique handicap intitulé « Le droit à la différence et à la vulnérabilité », fut animé par Bruno Sans en présence de : Odile Maurin, coordinatrice du collectif " Ni Pauvres ni Soumis ", Jacques Laurent, directeur régional de l'APF Midi-Pyrénées et Pierre Dufour, sociologue.

Loin de se limiter à cette seule édition, la volonté des organisateurs de Résistances de rendre ce festival accessible s'inscrit dans la durée et devrait ainsi devenir de plus en plus ouvert aux personnes en situation de handicap à l'avenir.

Page suivante :

Photo montage 1 : Lors du débat de clôture.

Photo montage 2 : « Rallye » fauteuils dans le centre ville de Foix avec mise en situation de personne valide ou sans handicap moteur, une belle expérience grandeur nature…

(Bruno Sans, Jacques Laurent, Odile Maurin, François Dufour…)

Terre de couleurs

L'APF était de nouveau présente à la 19e édition du festival Terre de Couleurs à Daumazan-sur-Arize, afin de continuer son travail d'information du public grâce à la tenue d'un stand durant les deux jours ; ceci nous a permis de rencontrer des membres ou responsables d'associations avec qui nous pourrions élaborer des actions de sensibilisation (ex : projet d'action de sensibilisation sur l'accessibilité lors de la Fête de la musique de Saint-Girons en 2013).

Contrairement à la précédente édition qui avait accueilli le Staff Benda Bilili dont les membres du groupe sont atteints de poliomyélite – d'où une présence plus forte de personnes en situation de handicap dans le public – nous avons remarqué cette année que la scène PMR (Personnes à Mobilité Réduite) était peu fréquentée. Nous pensons donc qu'un travail de communication sur les événements culturels accessibles doit être mené pour favoriser la participation des personnes en situation de handicap à ce type de manifestations.

V – Les actions de ressources / sensibilisation :

1- La fête du sourire :

Samedi 5 mai, nous avons tenu un stand d'information et de vente de produits Sourire au profit de l'APF dans la galerie marchande de l'Intermarché de Foix. Une petite équipe de bénévoles s'est relayée toute la journée en allant à la rencontre des personnes pour leur faire découvrir l'association, les sensibiliser à la problématique du handicap et leur proposer d'acheter un produit Sourire en faveur des personnes en situation de handicap.

Vendredi 11 mai, à la salle Aragon de Saint-Jean-du-Falga, nous avons organisé un bal country avec les clubs Country Maz' Dance et Appalaches Country 09. Grâce à un bon relais de l'information, au travers des clubs de country et des médias locaux, cette soirée a attiré une centaine de personnes qui ont pu danser jusque tard dans la soirée.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, les participants et les partenaires qui nous ont soutenu à l'occasion de cette 10e Fête du Sourire de l'APF, cette action nous a permis de dégager 450 € de bénéfices qui seront réinvestis dans diverses actions soutenues par la délégation sur le département de l'Ariège.

2- Les paquets cadeaux :

L'objectif de ces journées de mobilisation bénévole est de sensibiliser le grand public au handicap durant les achats de cadeaux de Noël, à travers une action où les personnes en situation de handicap sont les acteurs principaux, mais aussi de rapporter quelques recettes pour les actions de la délégation départementale.

Ainsi, suite à un premier partenariat concluant en 2011, nous avons relancé l'opération Paquets Cadeaux avec le magasin CASA de Pamiers durant 10 jours, du vendredi 14 au dimanche 23 décembre 2012, durant lesquels s'est mobilisée une douzaine de bénévoles.

Nous avons également relancé une action avec le magasin King Jouets de Lavelanet sur 2 journées ;

Ces opérations nous ont permis de récolter près de 450€ au total.

3 -Opération Mobil'vert :

Notre opération de collecte de mobiles usagés se poursuit et se développe. C'est également l'occasion de proposer de mettre en place des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires.

Ainsi, plusieurs cartons de collecte ont été déposés par nos bénévoles dans différents lieux du département : déchetterie, collèges, lycées, entreprises, commerces, associations, auto-écoles, Forges de Niaux, CHIVA… autant de lieux fréquentés par tout un chacun et susceptibles de participer à la réduction des déchets électroniques dans notre environnement et à la sensibilisation à la problématique du handicap dans notre société.

En 2012, nous avons récupéré 44 mobiles usagés.

4- Gobelets APF

Dans une démarche de développement durable et de communication, la délégation départementale de l'Ariège a proposé et mis en œuvre la réalisation de gobelets recyclables comme ceux que l'on voit depuis plusieurs années déjà sur des événementiels tels que les festivals.

Après concertation avec les autres structures APF de Midi-Pyrénées (bureau régional, délégations, établissements et services), ce sont 2000 gobelets jaunes qui ont été commandés et répartis entre les 8 départements de la région. Ceux-ci servent à limiter le gaspillage de gobelets plastiques lors de réunions, peuvent être utilisés sur des actions portées par l'APF ou encore être un objet vendu dans le cadre d'opérations ressources.

VI – La communication :

1 Blog

Notre blog a reçu en 2012 : 16860 visites (17478 en 2011), soit une moyenne de 1405 par mois, dont 4253 visiteurs uniques (3652 en 2011) soit 600 visiteurs en plus que l'an passé, qui ont lu 36764 pages soit une très forte hausse par rapport à 2011 avec 21130 pages, un succès pour cet outil de communication créé en octobre 2009.

Vous y trouvez des articles et des photos sur la vie de la délégation, des sites web relatifs au handicap en Ariège ou utiles au quotidien, des documents téléchargeables, des informations diverses…

Les articles diffusés sur le blog de la Délégation de l'Ariège sont désormais accessibles aux déficients visuels grâce à un petit logiciel de lecture vocale. Ainsi, à la fin de chaque article, un petit player signalé par un pictogramme comme celui-ci vous indique que vous pouvez écouter l'article.

http://dd09.blogs.apf.asso.fr/

2 EDA « En Direct Adhérents »

Bulletin d'information mensuel pour les adhérents de la délégation de l'Ariège, il permet une communication sur les actions, les activités, et les informations ponctuelles qu'elles soient évènementielles ou politiques.

Tous les numéros parus sont téléchargeables depuis notre blog.

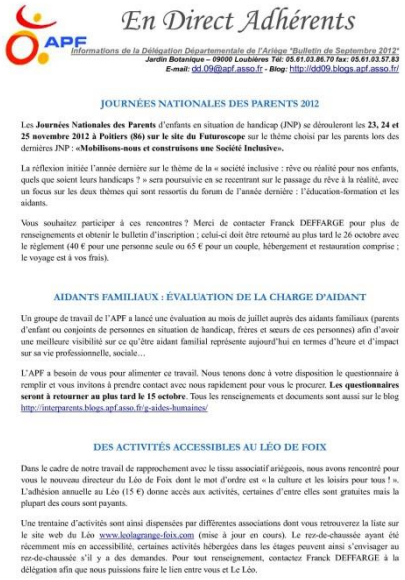
En Direct Adhérents

Informations de la Délégation Départementale de l'Ariège "Bulletin de Septembre 2012"
Jardin Botanique – 09000 Loubières Tél: 05.61.03.86.70 fax: 05.61.03.57.83
E-mail: dd.09@apf.asso.fr - Blog: http://dd09.blogs.apf.asso.fr/

JOURNÉES NATIONALES DES PARENTS 2012

Les **Journées Nationales des Parents** d'enfants en situation de handicap (JNP) se dérouleront les **23, 24 et 25 novembre 2012 à Poitiers (86) sur le site du Futuroscope** sur le thème choisi par les parents lors des dernières JNP : **«Mobilisons-nous et construisons une Société Inclusive».**

La réflexion initiée l'année dernière sur le thème de la « société inclusive : rêve ou réalité pour nos enfants, quels que soient leurs handicaps ? » sera poursuivie en se recentrant sur le passage du rêve à la réalité, avec un focus sur les deux thèmes qui sont ressortis du forum de l'année dernière : l'éducation-formation et les aidants.

Vous souhaitez participer à ces rencontres ? Merci de contacter Franck DEFFARGE pour plus de renseignements et obtenir le bulletin d'inscription ; celui-ci doit être retourné au plus tard le 26 octobre avec le règlement (40 € pour une personne seule ou 65 € pour un couple, hébergement et restauration comprise ; le voyage est à vos frais).

AIDANTS FAMILIAUX : ÉVALUATION DE LA CHARGE D'AIDANT

Un groupe de travail de l'APF a lancé une évaluation au mois de juillet auprès des aidants familiaux (parents d'enfant ou conjoints de personnes en situation de handicap, frères et sœurs de ces personnes) afin d'avoir une meilleure visibilité sur ce qu'être aidant familial représente aujourd'hui en termes d'heure et d'impact sur sa vie professionnelle, sociale…

L'APF a besoin de vous pour alimenter ce travail. Nous tenons donc à votre disposition le questionnaire à remplir et vous invitons à prendre contact avec nous rapidement pour vous le procurer. **Les questionnaires seront à retourner au plus tard le 15 octobre**. Tous les renseignements et documents sont aussi sur le blog http://interparents.blogs.apf.asso.fr/g-aides-humaines/

DES ACTIVITÉS ACCESSIBLES AU LÉO DE FOIX

Dans le cadre de notre travail de rapprochement avec le tissu associatif ariégeois, nous avons rencontré pour vous le nouveau directeur du Léo de Foix dont le mot d'ordre est « la culture et les loisirs pour tous ! ». L'adhésion annuelle au Léo (15 €) donne accès aux activités, certaines d'entre elles sont gratuites mais la plupart des cours sont payants.

Une trentaine d'activités sont ainsi dispensées par différentes associations dont vous retrouverez la liste sur le site web du Léo www.leolagrange-foix.com (mise à jour en cours). Le rez-de-chaussée ayant été récemment mis en accessibilité, certaines activités hébergées dans les étages peuvent ainsi s'envisager au rez-de-chaussée s'il y a des demandes. Pour tout renseignement, contacter Franck DEFFARGE à la délégation afin que nous puissions faire le lien entre vous et Le Léo.

3 Zoom 09

Automne 2012 - n°6

Association des Paralysés de France - Délégation de l'Ariège

ZOOM 09
L'APF AU FIL DES SAISONS EN ARIÈGE

SOMMAIRE

EDITORIAL
2015.

Sandrine PIERSON et le Comité de rédaction

N° 0, sorti au printemps 2011, le Journal de la délégation « au fil des saisons », sort une fois par trimestre. Il regroupe plusieurs types d'informations :

- l'éditorial de la directrice départementale
- des informations provenant du mouvement APF (articles de fond, actualités, informations pratiques, juridiques…),
- des articles, les activités et actions réalisées et futures ou sur les commissions de la délégation,
- quelques pages d'annonces, des témoignages de bénévoles, d'appel au don ou au bénévolat, ou encore l'agenda.

Il est rédigé et mis en page par l'attaché de délégation, avec les contributions issues des bénévoles, du Conseil départemental et de la directrice de délégation. Imprimé à 200 exemplaires, il est un outil de communication auprès de nos adhérents, mais également de l'ensemble de nos partenaires associatifs, institutionnels…

Ainsi, il est envoyé chaque trimestre par papier mais aussi en courrier électronique afin d'être le plus large possible dans notre communication. Tous les numéros parus sont téléchargeables depuis notre blog.

4 Nouvelle plaquette départementale

La délégation départementale de l'Ariège a enfin sa propre plaquette ! Réalisée au printemps afin de pouvoir être mise à disposition sur les festivals où nous sommes partenaires, cette plaquette a été imprimée à 1000 exemplaires à l'automne par l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) APF des 7 Vallées à Argelès-Gazost (65).

Elle a été diffusée avec le Zoom d'automne 2012 auprès de nos adhérents et de nos partenaires associatifs ou institutionnels sur le département. Elle est également téléchargeable depuis notre blog.

La délégation est un espace d'initiatives où toutes les idées et propositions de chacun sont les bienvenues

La délégation de l'Ariège en chiffres :
- 80 adhérents
- 15 bénévoles réguliers ou ponctuels
- 1120 donateurs
- 2 salariés

Ses financements :
- Dons privés issus de la générosité du public
- Opérations ressources organisées localement
- Subventions des collectivités locales

Ses besoins :
- Du bénévolat (communication, accompagnement aux loisirs, chauffeurs, sensibilisation…)
- Des dons en nature ou en prestations
- Des legs

APF Association des Paralysés de France

Vous souhaitez devenir adhérent ?

Demandez le bulletin d'adhésion, la cotisation est de 25 € par an (déductible des impôts). Vous recevrez automatiquement notre bulletin d'informations trimestriel, le *Zoom 09 « Au fil des saisons »*, et le billet mensuel d'information En Direct Adhérents.

Une délégation pour toute l'Ariège à **Loubières**, 6 kms de Foix. Accès facile, grand parking, arrêt de gare SNCF à Saint-Jean-de-Verges.

Délégation de l'Ariège :
Jardin Botanique
09000 LOUBIÈRES
Tél. : 05 61 03 86 70
Fax : 05 61 03 57 83
dd.09@apf.asso.fr

Accueil
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
de 13h30 à 17h00

L'APF c'est aussi en Région Midi-Pyrénées

8 Délégations Départementales
2 Foyers d'Accueil Médicalisé
2 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
3 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
1 Établissement et Service d'Aide par le Travail
2 Foyers de vie
1 Maison d'Accueil Spécialisée
1 Institut Médico-Éducatif - Foyer d'Accueil Médicalisé HANDAS

IMP ESAT des 7 Vallées - Rue du Collège - 65400 Argelès-Gazost
05.62.97.52.52

APF Association des Paralysés de France

www.apf.asso.fr

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
DE L'ARIÈGE (09)

L'Association des Paralysés de France est un mouvement national pour le soutien, la défense et l'insertion des personnes atteintes de déficiences motrices (avec ou sans troubles associés) et de leurs familles

Tél. : 05 61 03 86 70
Blog : http://dd09.blogs.apf.asso.fr

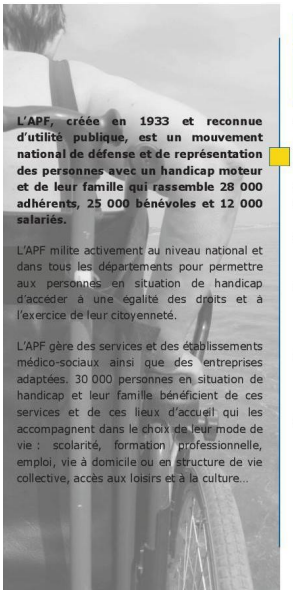

L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille qui rassemble 28 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 12 000 salariés.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture…

LA DÉLÉGATION DE L'ARIÈGE

SES MISSIONS AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
- Les accueillir, les écouter, les soutenir activement,
- Organiser des actions de lutte contre l'isolement (loisirs, sorties, vacances),
- Les aider à défendre leurs droits,
- Les associer à la lutte contre les discriminations,
- Favoriser l'inclusion en favorisant le partenariat local (festivals, inter associatif…),
- Communiquer, informer sur le handicap et les valeurs de l'APF.

LES ACTEURS DE LA DÉLÉGATION
- Le **Conseil départemental,** groupe d'adhérents élus, organise la représentation politique de l'association sur le département
- Les **adhérents**, les **bénévoles**, les **salariés (vie associative, direction)**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
- Met en œuvre les orientations politiques de l'APF et définit les actions départementales,
- Donne un avis préalable sur les projets du département soumis au conseil d'administration,
- Prépare et arrête l'ordre du jour des assemblées départementales,
- Est à l'écoute des adhérents et valide les initiatives,
- Réfléchit et participe aux actions de la délégation,
- Organise avec les adhérents la représentation politique de l'APF dans le département.

LES REPRÉSENTATIONS
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (Commission des Droits et de l'Autonomie, Commission Exécutive)
- Commissions Communales et Intercommunales d'Accessibilité
- Agence Régionale de Santé (conférence de territoire)
- Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées

VII – Conclusion 2012 et Perspectives 2013 :

Conclusion 2012 :

Une année 2012, marquée par la mise en place du conseil Départemental et le lien à nos adhérents par les contacts téléphoniques et les visites effectués lors du premier semestre.

Mais également par notre présence sur le terrain avec la première édition du Handitour09 qui laisse à chaque participant, mais également aux écoles et aux ALAE visités, de beaux souvenirs et des moments de partage et d'échange riches. C'est également le point d'encrage d'une collaboration inter-associative très riche.

Notre partenariat avec le Festival Résistances fût un bel exemple de collaboration fructueuse et enrichissante. Des débats où l'APF est éminemment à sa place pour parler et échanger.

Perspectives 2013 :

- Développement des partenariats avec des actions ciblées. Entre autre avec des actions communes sur :
  *Handitour 09
  *Festival Résistances
  *Festival Terre de Couleurs
  *Fête de la musique à Saint Girons
- Prise en compte des problématiques individuelles pour en faire des combats collectifs et repérer les besoins sur le territoire tel qu'un projet de travail autour de la qualité des services à domicile.
- Renforcer les équipes sur le terrain que ce soit pour le droit des personnes, pour l'accessibilité…
- Continuer à promouvoir les actions permettant de répondre aux besoins, aux attentes… :
  * Sorties
  * Visites à domicile
  * Un accueil toujours plus efficient
- Favoriser les groupes d'échange dans le cadre de la politique APF autour d'un travail sur le Projet stratégique national et régional.
- Développer le bénévolat en accentuant le recrutement, le soutien aux missions, la formation…
- Mise en place d'un classement des communes sur l'accessibilité.
- Renforcer les liens inter-associatifs.
- Développer les actions de sensibilisation dans les structures scolaires.
- Mise en place du groupe de parole SEP avec le partenariat de la MIPSEP.

VIII – Le bilan financier :

Compte de Résultat 2012 :

CHARGES	€	PRODUITS	€
Achats *(Eau, électricité, alimentation, carburant, fournitures administratives…)*	**4 508.38**	***Ventes, Prestations*** *(Ventes de produits dérivés, participations repas et sorties…)*	**1 450.00**
Services Extérieurs *(Vacances APF évasion, location immobilière, assurances, documentation technique…)*	**13 420.21**	***Subventions***	**55 978.00**
Autres services Extérieurs *(Frais de comptabilité, charges de mailing, frais de déplacements, Internet, téléphone, affranchissement, alimentation à l'extérieur…)*	**43 891.25**	***Autres Produits de gestion*** *(Mailings, semaine nationale, cotisations, abonnements…)*	**49 079.37**
Impôts et Taxes	**6 319.48**	***Produits exceptionnels***	**6 195.00**
Charges de Personnel *(Salaires bruts, URSSAF, ASSEDIC, Retraite, taxe sur salaire, formation, construction, médecine du travail…)*	**73 524.04**		
Autres charges de gestion	**6 995.99**		
Dotations aux amortissements	**11 634.79**		
TOTAL DES CHARGES	**160 294.14**	**TOTAL DES PRODUITS**	**112 699.37**
		DEFICIT	**47 594.77**

Budget Prévisionnel 2013 :

CHARGES	€	PRODUITS	€
Achats *(Eau, électricité, alimentation, carburant, fournitures administratives…)*	**5 973**	***Ventes, Prestations*** *(Ventes de produits dérivés, participations repas et sorties…)*	**2 400.00**
Services Extérieurs *(Vacances APF évasion, location immobilière, assurances, documentation technique…)*	**15 543**	***Subventions***	**9 710**
Autres services Extérieurs *(Frais de comptabilité, charges de mailing, frais de déplacements, Internet, téléphone, affranchissement, alimentation à l'extérieur…)*	**45 372**	***Autres Produits de gestion*** *(Mailings, semaine nationale, cotisations, abonnements…)*	**48 901**
		Produits exceptionnels	**3 185**
Impôts et Taxes	**7 157**		
Charges de Personnel *(Salaires bruts, URSSAF, ASSEDIC, Retraite, taxe sur salaire, formation, construction, médecine du travail…)*	**80 391**	***Trésorerie sur fonds propre APF nationale*** *(compte siège)*	**113 909**
Autres charges de gestion	**15 565**		
Dotations aux amortissements	**8 104**		
TOTAL DES CHARGES	**178 105**	**TOTAL DES PRODUITS**	**178 105**

IX Revue de presse départementale

Bientôt un Handitour en Ariège: pour faire la peau aux préjugés

24/05/2012 | 19:54 ariegenews.com

DERNIÈRES VIDÉOS

- La section «montagne»: l'ADN du collège du Montcalm
- Mouvement de grève à La Poste sur le secteur de Pamiers
- Pamiers: les lauriers de la gloire pour les élèves du collège Pierre Bayle

© MidiNews 2012

Il y a deux ans, un tour d'Ariège en handbike avait déjà été organisé dans le département.

Cette année, plusieurs associations ariégeoises (l'association des Paralysés de France, le comité handisport de l'Ariège, l'Envol, Fais moi un signe, l'UDAF, Pourquoi pas moi et Espoir Ariège) organise un «Handitour», qui se déroulera les 6,7 et 8 juin.

L'objectif est simple: lever les aprioris et promouvoir le sport pour tous à travers l'organisation d'un évènement convivial et original.

Le circuit (de 120 kilomètres) démarrera à Loubières et arrivera à Foix, et sera effectué par des personnes en situation de handicap en vélo, tandem et handbike.

«On n'est pas des cyclistes professionnels !» s'amuse Chantal Rubio (de l'association de malvoyants *«Pourquoi pas moi?»*), *«mais on avait envie d'essayer, de voir nos limites... et puis on se relayera !»*

«L'idée est vraiment d'aller à la rencontre de plusieurs écoles ou CLAE sur le parcours» explique Frank Deffarge (de l'APF09), *«c'est vraiment une action de sensibilisation éducative. Plus on commence jeune, plus le regard que l'on porte sur le handicap est beaucoup plus ouvert»*

Selon lui, *«il reste des stéréotypes ou des craintes. Il reste aussi beaucoup de travail.*

On espère que les choses vont changer d'ici 2015 avec la mise en vigueur de la loi sur l'accessibilité.

Ce genre d'action contribue à faire évoluer les mentalités et changer le regard des gens»

«Cela permet de changer le regard que les gens ont sur les personnes en situation de handicap, mais aussi le regard qu'elles portent sur elles-mêmes» poursuit le conseiller général André Montané.

Il ajoute, *«je suis ravi de voir comment ces associations travaillent ensemble. Il n'y a plus les séparations d'autrefois en fonction des handicaps...»*

En étant visible sur les routes, c'est aussi le grand public que comptent toucher les organisateurs.

SUR LE MÊME THÈME

RENCONTRE 1500 kilomètres à la force de ses bras, Bruno Sans raconte son périple

CITOYENNETÉ La rue autrement: dans la peau d'une personne malvoyante ou en fauteuil

ariege **auteur:** Anne-Sophie Terral | **publié le:** 24/05/2012 | 19:54 | **Lu:** 9874 fois

---

Initiative

156 km à la force des mains et des mollets

Hier soir, les participants sont arrivés à Foix. Contents mais aussi fatigués./Photo DDM.

« Ce soir, il faudra peut-être mettre de la pommade, mais ça va ». Pas évident de parcourir 156 km à la force des bras. C'est pourtant ce tour de force que viennent de réaliser deux personnes handicapées, dans le cadre du Handitour 09. Une manifestation qui a pour but de sensibiliser le public scolaire à la problématique du handicap.

Deux sortes d'équipages ont participé à la manifestation. Trois personnes handicapées physiques, équipées de vélos actionnés avec les bras : handbike. Des véhicules construits sur mesure, sinon gare à la tendinite. Et malgré ça, un des trois participants a dû abandonner en cours de route pour cause de... tendinite. Ces trois handbike étaient suivis de tandems, composés d'un pilote et d'une personne malvoyante.

Durant trois étapes (Loubières-Saint-Lizier ; Saint-Lizier-Daumazan ; Daumazan-Foix), le petit cortège a visité les écoles de Lescure, Campagne-sur-Arize, Vernajoul, Le Mas d'Azil, Pailhès, le CLAE de La Bastide-de-Sérou. Ils ont dormi au centre de réadaptation de Saint-Lizier.

En plus du dénivelé de 1 200 m, les participants ont dû braver la météo. Jeudi soir, ils ont ainsi affronté un violent orage du côté de Sabarat. Mais aucun n'a stoppé. « Un moment, j'ai pensé à la foudre. En fait, il n'y avait pas trop de risque. Mais c'était vraiment violent », explique un des participants.

Surtout, tous parlent « d'une expérience humaine unique ». Hier, ils étaient prêts à repartir. Après quelques jours de repos.

E.D.

Samedi 9 juin 2012 . LA DÉPÊCHE DU MIDI .21

Arrivée du Handitour à Foix: 120 kilomètres en vélo, tandem ou handbike

08/06/2012 | 19:26 **ariegenews.com**

© MidiNews 2012

Plusieurs associations ariégeoises (l'association des Paralysés de France, le comité handisport de l'Ariège, l'Envol, Fais moi un signe, l'UDAF, Pourquoi pas moi et Espoir Ariège) ont organisé un Handitour en Ariège, arrivé à Foix ce vendredi en fin d'après-midi.

Les 15 participants (pour la plupart en situation de handicap) ont fait 120 kilomètres depuis Loubières, en vélo, tandem et handbike.

SUR LE MÊME THÈME

INITIATIVES Bientôt un Handitour en Ariège: pour faire la peau aux préjugés

Après quelques crevaisons et des kilomètres intenses, ils sont tous arrivés ravis d'avoir relevé le défi.

Pour Ginette, déficiente visuelle, «*durant ces trois jours, il y a eu beaucoup de partage et de solidarité. J'ai été épatée par la sympathie des ariégeois à notre égard*»

Le long du parcours, les participants se sont arrêtés dans plusieurs écoles du département afin de mener des actions de sensibilisation (à Vernajoul, Sabarat ou Labastide-de-Sérou)

C'est un des éléments clefs des actions à mener en matière de lutte contre les préjugés selon Bruno Sans(sportif en handbike), «*on est passé dans un collège. Les élèves et même le principal ont pu essayer les tandem et les handbikes. C'était vraiment super !*»

«*On a eu de grands moment avec les enfants*» raconte Lauriane Miquel (du comité handisport de l'Ariège), «*ils disent ce qu'ils pensent: comme sur le handibike, où un petit a dit «au moins, vous n'avez pas mal aux jambes !». On leur a expliqué qu'on avait très mal aux bras !*»

«*L'accueil des enfants a vraiment été exceptionnel*» confirme Franck, de l'association des paralysés de France.

Pour Ginette, «*le fait de faire de la sensibilisation en direction de enfants, c'est vraiment le mieux pour faire évoluer les mentalités*»

Riches de cette expérience, tous espèrent la renouveler l'année prochaine, en travaillant à sa préparation dès le mois de septembre pour organiser une action pédagogique d'ampleur avec les écoles du département.

ariège **auteur:** Anne-Sophie Terral | **publié le:** 08/06/2012 | 19:26 | **Lu:** 5852 fois

Enfance
Graines de Mômes à Prat-Bonrepaux le 6 juin

L'édition 2012 de la manifestation Graines de Mômes, impulsée par les coordonnateurs de politique éducative du département, sera accueillie sur le territoire du Bas Couserans. Elle est organisée en partenariat par les équipes des territoires du Bas Couserans, du Castillonnais, des cantons d'Oust et de Massat et du Volvestre Ariégeois. Cette journée aura pour but de permettre aux enfants des divers Centres de Loisirs du département de vivre des moments festifs autour des thématiques liées à l'environnement et au développement durable.
Grâce aux ateliers animés par des professionnels, intervenants spécifiques ou animateurs, les enfants vont apprendre à mieux se connaître et à s'épanouir dans leurs vies de citoyen. Cette année, les thématiques retenues par les cinq territoires organisateurs sont : la coopération, l'observation, le bouger son corps, la création-expression et l'alimentation.
Tout au long de la journée, les enfants vont pouvoir participer successivement à différents ateliers. Le repas de midi sera offert sous forme de pique-niques issus de produits locaux dont ils pourront retrouver l'origine, la qualité, la provenance et le mode de fabrication sur des fiches illustrées et ludiques. La journée s'achèvera par un moment collectif et convivial autour d'une chanson créée par les enfants et d'un bal traditionnel animé par les groupes traditionnel : Drenouchka, Leï de Biert et la Bethmalaise.

Travaux
renforcement d'un mur à Pailhès

Le Conseil général vient d'engager un important chantier de renforcement du mur de soutènement de la RD 919, à Pailhès. L'ouvrage, qui surplombe la rivière Lèze, présente des signes d'usure dans la stabilité des pierres, mais aussi des bombements et des disjointements. 97.000 euros seront investis dans ces travaux, confiés à la Scop Cancela, de Tarascon-sur-Ariège.
Le chantier consiste donc en un confortement du mur puis en une reconstruction du parapet en accompagnement de l'aménagement de la traverse. A noter que, dans le respect du bâti local et dans une volonté d'intégration à l'environnement, le parapet sera constitué d'un fût en maçonnerie de pierres et d'un couronnement en briques foraines.
Les travaux s'étaleront sur une période prévisionnelle de trois mois. Ils seront réalisés sous alternat de circulation.

Des équipages en situation de handicap sur les routes ariégeoises
un Handitour de 130 km pour changer les regards

Mercredi 6 juin à 14 heures, 20 personnes vont prendre le départ d'un rallye pas comme les autres. A vélo, en handbike ou en tandem... pour un "tour" pas comme les autres.

L'équipe organisatrice du Handitour 2012 : 130 km à parcourir à vélo, en tandem ou en handbike entre Foix, Saint-Lizier et Daumazan/Arize... pour changer le regard de tous sur le handicap.

"Ce n'est pas une course !", prévient d'emblée Chantal Rubio, présidente de l'association Pourquoi pas moi ? Pas question ici de compétition, mais d'une action citoyenne : le long des 130 km de petites routes et de voie verte qui relient Loubières à Foix en passant par St-Lizier et Daumazan/Arize, vingt personnes vont relever ce défi. Vingt, dont dix qui se trouvent en situation de handicap - moteur, psychique, visuel, auditif...
En 2010, le comité Handisport avait déjà organisé un tour de l'Ariège en handbike. Cette année, c'est une alliance entre différentes associations qui est à l'origine du projet : l'Association des paralysés de France (APF), Fais-moi un signe (handicap auditif), Pourquoi pas moi ? (handicap visuel), Envol - avec le soutien de l'UDAF 09, du conseil général et du comité Handisport.
Le concept est simple : *"on ne va pas faire du vélo pour le seul plaisir de faire du vélo,* résume Chantal Rubio. *Le long de notre parcours, nous allons rencontrer des écoles, des centres de loisirs, le collège du Mas d'Azil... Nous serons aussi hébergés, le soir de l'étape de St-Lizier, par le centre de réadaptation neurologique... En amont, ces structures éducatives ont organisé un moment de sensibilisation sur le thème du handicap, avec nos associations".*
Pour les participants en situation de handicap, ce côté pédagogique est important : *"avec les élèves, les enfants, on va pouvoir travailler sur des mises en situation,* explique Franck Deffarge, membre de l'APF. *On sait très bien que plus on commence tôt à réfléchir sur ces questions, plus le regard que l'on porte quand on est adulte sur le handicap est ouvert".*
On l'aura compris, l'événement participe du changement de regard que les associations oeuvrant dans le champ du handicap appellent de leurs voeux : *"changement de regard sur la personne en situation de handicap bien sûr, mais aussi changement du regard que la personne en situation de handicap porte sur elle-même",* indique André Montané.
Le président de la commission "Solidarités" au conseil général apprécie par ailleurs un autre aspect de la démarche : *"On a ici des associations qui interviennent sur des problématiques diverses, et qui ont réussi à se coordonner, à bâtir quelque chose ensemble, autour de l'Association des paralysés de France. C'est très intéressant".* Le dire, c'est de facto reconnaître que mettre les forces de chacun en commun n'allait pas forcément de soi, que chaque association ou mouvement, à force d'être "le nez dans le guidon", ne prenait pas le temps de s'intéresser à ce que faisaient les autres... *"Le constat a été fait qu'il y avait plein d'associations oeuvrant dans le champ du handicap, mais qui ne travaillaient pas ensemble",* confirme Franck Deffarge.
Et si ce HandiTour était une base de travail en commun pour toutes ces associations, un lien qui serait utilisé sur d'autres thématiques ? D'ores et déjà, on a vu plusieurs structures participer aux opérations de sensibilisation à la circulation des personnes en situation de handicap dans l'espace urbain... Le grand enjeu de l'accessibilité, et l'horizon légal de 2015, peut être le cadre idéal d'actions communes - qui expliqueraient par exemple que l'accessibilité à un établissement recevant du public, ce n'est pas que la question "la porte est-elle suffisamment large pour le fauteuil roulant ?"
En attendant, les sportifs amateurs se préparent : tous ne viendront pas à bout des 130 km et ont prévu des relais. Mais c'est *"l'occasion d'essayer, de connaître nos limites",* relève Mme Rubio. Des bénévoles encadrants et deux voitures avec gyrophares sécuriseront le parcours.
Départ donc depuis les jardins botaniques de Loubières mercredi 6 juin à 14h30, en direction de St-Lizier. Le lendemain, le Handitour reliera la cité épiscopale au village de Daumazan. Enfin, le 8 juin, les handicyclistes reviendront sur Foix : ils sont attendus dans la cité comtale vers 17h30 au niveau de la Halle de Villote, où le public présent pourra saluer leur détermination.

A. C.

Les Sourires du Vendredi

Les cinq Bistrots de Pays de l'Ariège, «tous installés en Couserans», comme l'a rappelé avec un grand sourire David Descoins, ont animé de concert le vin d'honneur inaugural de la Foire-exposition de l'Ariège et du Couserans, à Saint-Girons. Une première étape gourmande aux cinq jours de foire remarquablement orchestrée par la Grange de l'Agouadis (Aulus-les-Bains), le Relais montagnard (Bonac-Irazein), le Bistrot de Montaswin (Montardit), le Souleilla (Clermont) et l'Auberge de la Core (Arrien-en-Bethmale).

Accessibilité: le festival Résistances met le paquet

28/06/2012 | 20:01

PARTAGER

© MidiNews 2012

DERNIÈRES VIDÉOS

10e foire au polar à Castelnau-Durban dimanche 2 juin

Foix: dernières répétitions pour l'EIA et sa Fabrique de Notes

Philippe Caubère à Tarascon-sur-Ariège: l'avant-première ariégeoise pour les Théâtrales, d'un artiste libre

«Norme sociale et handicap»

C'est un des thèmes qui sera au cœur des films projetés par le Festival Résistances à Foix, du 6 au 14 juillet.

SUR LE MÊME THÈME

RENDEZ-VOUS Souleymane Cissé: un grand nom du cinéma africain au festival «Résistances»

Et les organisateurs ont donc décidé de mettre le paquet en la matière: à la fois pour rendre le festival accessible à tous, mais aussi pour travailler en partenariat avec des associations ariégeoises dans le choix des films et la programmation.

Une petite révolution interne dans l'organisation du festival, qui a pour vocation à s'installer dans le temps.

Pour les sourds et les malentendants, un film sera projeté chaque jour avec des sous titres spécifiques.

En plus des dialogues, tous les sons sont décrits selon un code couleur normalisé par le CSA. Et lors des rencontres ou des débats, les échanges seront signés par des traducteurs professionnels.

Hélène, de l'association *«Fais moi un signe»* explique *«notre communication est visuelle donc dans le cinéma on s'attache beaucoup aux images et à l'esthétique...*

On a fait beaucoup de communication dans la communauté sourde, on espère qu'il y aura du monde. On a en tout cas organisé l'accueil des personnes en langue des signes»

Pour les déficients visuels, une séance de documentaires sonores est prévue le samedi 7 juillet à 15h45. Une expérience qui peut d'ailleurs intéresser tous les publics, puisque plongés dans une salle noire, les spectateurs sont guidés par les réalisateurs grâce à une immersion sonore.

A noter aussi une séance en audio description du film *«sexe, amour et handicap»*, le dimanche 8 juillet.

Pour les personnes en situation de handicap moteur, un service de transports sera proposé.

Frank Deffarge (de l'association des paralysés de France 09) explique *«notre participation au festival est apparue comme une évidence, dans la mesure où notre volonté est de sortir du seul monde du handicap: nous revendiquons le fait que les personnes ont le droit d'être inclues dans la société civile»*

Des films *«jamais démagogique, jamais complaisant»* sur le thème (selon les mots d'une bénévole) sont aussi au programme: comme le documentaire de Philippe barrel *«Un monde sans fous ?»*, le film norvégien *«L'art de la pensée négative»* ou encore le documentaire *«Sexe, amour et handicap»* de Jean-Michel Carré.

ariegenews
la chaîne d'information en Ariège-Pyrénées | édition du 3 juin 2013
RECHERCHER
Accueil | ariège | France
ACTUALITÉS • AGRICULTURE • SOCIÉTÉ • DÉBATS • COMMUNES • PATRIMOINE • LOISIRS • LE SAVIEZ-VOUS? • SPORTS • CULTURE • EN BREF • OPINIONS • BRÈVES • ANIMATIONS

ariège > jeunesse et société > handicap

Accessibilité des personnes en situation de handicap: l'Ariège doit rattraper son retard

12/09/2012 | 19:15 PARTAGER

DERNIÈRES VIDÉOS
Les jeunes du lycée du Couserans sensibilisés sur les méfaits du tabac
Conférence à Foix : le créationisme menace-t-il la société française ?
Pays d'Auzat et du Vicdessos: une maison de santé pour maintenir l'offre de soin et le lien social en milieu rural

© Mic News 2012

Selon un rapport* rendu public mercredi, la France n'atteindra pas son objectif d'accessibilité des lieux publics pour les personnes en situation de handicap en 2015.

A moins de trois ans de l'échéance, seuls 15 % environ des établissements recevant du public sont aujourd'hui accessibles.

Et du côté de l'Ariège, où en est-on?

«Le bilan n'est pas très positif, il reste beaucoup de points noirs en Ariège» déplore Danielle Surre, présidente de la FNATH Ariège.

Elle en appelle à la responsabilité des communes et des commerçants pour se mettre aux normes.

Pourtant, un coup d'accélérateur avait été donné en 2011 sous l'impulsion de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Deux actions des commissions ont eu lieu en mars et juin 2011 à Foix puis à la Tour du Crieu. Sur les thèmes de l'accessibilité autour de son habitat et de l'accessibilité dans l'aménagement des instances communales.

Les effets désirés: des modifications dans le paysage urbain comme des améliorations concernant des conteneurs qui empêchent le passage sur les trottoirs, des panneaux publicitaires mal positionnés, des haies mal taillées par leurs propriétaires, etc. Ainsi que les Assises de l'accessibilité délocalisées dans chaque département.

«Mais depuis 2011, non n'avance wéwément. Sur 332 communes, seulement 110 auraient fait le diagnostic préalable qui identifie les lieux où des modifications doivent être apportées» précise Sandrine Person, directrice de la délégation ariégeoise de l'APF(Association des Paralysés de France).

La date du 1er janvier 2015 se révélera inaccessible à tenir en Ariège. Seule la Tour du Crieu respecte partiellement la loi.

Parmi les communes qui font de nombreux efforts, on note la commune de Pamiers, celle de Foix ou encore Saint-Girons. Carton rouge pour Lavelanet où aucun service public n'est accessible aux personnes en situation de handicap.

«Il reste beaucoup de travail en Ariège, parfois les lieux sont officiellement accessibles mais cela reste le parcours du combattant.

Il faut reprendre l'élan de 2011 pour que les choses bougent le estime la présidente départementale FNATH.

«Il faut bien comprendre que l'accessibilité sera utile à bien plus de monde, les personnes se déplaçant avec des béquilles, pour transporter les sacs, pour les poussettes, pour les personnes âgées» calcule Jacques Deygues, adjoint en charge de accessibilité à l'APF.

A l'APF, on regrette l'attentisme et le manque de volonté des élus mais on reconnaît les nombreux efforts pour informer.

Toutefois, les problèmes budgétaires récurrents sont souvent un frein au changement. Un argument que balaie Sandrine Person: «on a eu 10 ans pour appliquer la loi et en 2005, on ne parlait pas de crise économique»

Du côté du Conseil général de l'Ariège, c'est le cheval de bataille d'André Montané, vice-président délégué à la solidarité.

Mercredi matin, il était en réunion au ministère de la santé dans le cadre de la commission Handicap.

«Je peux vous dire que des efforts sont faits dans le scolaire, particulièrement pour le handicap moteur. En globalité, tous les collèges de l'Ariège ont une accessibilité partielle pour les élèves en situation de handicap» précise l'élu.

Il considère que des gros efforts d'urbanisme ont été concrétisés, et de ce fait que l'Ariège n'est pas le département le plus en retard en la matière.

«A chaque fois que quelque chose est fait, on pense au handicap. Il y a tout de même un problème de moyens mais la volonté est là» assure l'homme.

André Montané espère même aller plus loin en travaillant à la labellisation tourisme handicap pour le département de l'Ariège; *«mais il faudra du temps pour que toutes les structures soient conformes»* analyse-t-il.

Contacts:

-APF - Délégation de l'Ariège
Jardin Botanique 09000 Loubières
05.61.03.86.70
dd.09@apf.asso.fr
La délégation ariégeoise est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Mardi : Accessibilité et DAAID (heures d'ouverture). Jeudi matin : DAAID (9h-12h) sur rendez-vous.

-FNATH Ariège
5, rue de la Maternité 09100 Pamiers
Tél/Fax: 05 61 67 50 20
Une permanence est assurée du lundi au vendredi de 10h-12h30 et de 13h30 à 17h. Uniquement sur rendez-vous.

*rapport de l'inspection générale des affaires sociales (igas), du Conseil général de l'environnement et du développement durable et du Contrôle général économique et financier

ariège
auteur: Anne-Sophie Fontanel | publié le: 12/09/2012 | 19:15 | Lu: 23115 fois
ajouter sur favoris | partager sur facebook (2) | commentaires (4) | imprimer | envoyer
Lien permanent vers l'article: http://www.ariegenews.com/news-52314.html
J'aime 5 | Envoyer | +1 0
dans la même rubrique > ariège > jeunesse et société
Les jeunes du Lycée du Couserans sensibilisés sur les méfaits du tabac
Lézat sur Lèze : exposition d'élèves pour la journée nationale des mémoires de la traite, de...
Pour l'Adespah, la prévention du risque semble être la clé pour rester en bonne santé le plus...
«Chaîne de supporters» : plusieurs échanges théâtraux dans des collèges et lycées ariégeois contre...
Conférence à Foix : le créationisme menace-t-il la société française ?
Pays d'Auzat et du Vicdessos: une maison de santé pour maintenir l'offre de soin et le lien...
L'e-autonomie en pointe en Ariège
Foix : une prévention «choc» sur les dangers de la route

Délégation Départementale de l'Ariège

Jardin Botanique

09 000 LOUBIERES

Tél : 05.61.03.86.70 / Fax : 05.61.03.57.83

Mail : dd.09@apf.asso.fr

Blog: http://dd09.blogs.apf.asso.fr/